

DIPLÔME D'ÉTAT

Masseur(euse) Kinésithérapeute en alternance

NIVEAU 7 (BAC+5)

RNCP 40025

ECHEANCE : 31/12/2029

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Retrouvez la fiche RNCP en cliquant sur le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40025/>

Présentation du métier

Le/la masseur(euse) kinésithérapeute a pour mission de **traiter et de prévenir les conséquences des maladies ou des accidents sur la mobilité**. L'objectif est d'accélérer le **retour à la vie active du patient** et de l'aider à retrouver un mode de vie normal. Pour ce faire, **diverses techniques spécifiques sont utilisées**, telles que le massage, la mobilisation, l'électrothérapie, la balnéothérapie, l'appareillage, les techniques de rééducation respiratoire et cardiaque, ainsi que la gymnastique médicale.

L'exercice de cette profession s'effectue dans des **environnements variés** : milieu hospitalier, institutions, centres de rééducation, maisons de retraite, centres médico-éducatifs ou en pratique libérale.

Spécificités de l'alternance

Entrée en apprentissage en 2^e année, 3^e année ou 4^e année d'études en IFMK.

Durée du contrat : contrat de 12, 24 ou 36 mois.

Le temps de travail de l'apprenti est annualisé, soit de 500 h à 600 h de travail par an à rendre selon l'année d'études. L'apprenti rend ses heures chaque fois qu'il n'est pas en cours ou en stage : week-end, vacances scolaires, journées libres, à raison d'un jour fixe par semaine et le temps de fermeture de l'IFMK

Prérequis

- **Avoir entre 18 ans et 29 ans le jour de la signature du contrat**
- **Avoir ses vaccins à jour**
- **Être titulaire du baccalauréat**
- **Être inscrit(e) dans un IFMK partenaire**
- **Avoir validé la première année de formation en IFMK**

Les personnes ayant déjà trouvé un contrat d'apprentissage peuvent accéder directement à la formation.

Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire sans limite d'âge sous réserve d'aptitude médicale.

Tarif

Le coût de la formation est **pris en charge par l'entreprise** d'accueil et/ou **par l'organisme financeur** (OPCO, CNFPT...) sous condition de signature du contrat.

Durée de formation

12 mois à 36 mois

Inscription et rentrée

Périodes de rentrée : septembre.

Pour plus d'informations, contactez nos référents de formation (voir recto) et remplissez notre [formulaire en ligne](#).

Lieux de formation (UFA)

Bouche-du-Rhône (13) : Marseille

IFMK DE MARSEILLE

Alpes-Martimies (06) : Nice

IFMK NICOIS

100% de réussite aux examens en 2025

DÉTAILS DE LA FORMATION

Objectifs de formation

- Promotion de la santé et prévention
- Diagnostic et traitement kinésithérapique
- Exercice professionnel responsable et déontologique
- Rééducation et maintien des capacités fonctionnelles
- Prise en compte globale du patient
- Communication avec le médecin
- Bilan et plan de soins
- Intervention en situation d'urgence

Contenu de formation

DOMAINE 1 : Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et formuler un diagnostic kinésithérapique.

DOMAINE 2 : Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie adapté au patient et à sa situation.

DOMAINE 3 : Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage.

DOMAINE 4 : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie.

DOMAINE 5 : Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie.

DOMAINE 6 : Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie.

DOMAINE 7 : Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle.

DOMAINE 8 : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.

DOMAINE 9 : Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources.

DOMAINE 10 : Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs contribuant à la prise en charge de la personne ou du groupe.

DOMAINE 11 : Informer et former les professionnels et les personnes en formation.

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours magistraux, de travaux pratiques et de stages cliniques. Des enseignements théoriques ont lieu sur le site de l'IFMK. Des exercices de simulation peuvent être réalisés pendant la formation.

Débouchés

Au cours de sa carrière, l'infirmier(e) en puériculture aura la possibilité de :

- Exercer en cabinet ou en centre de soin.
- Obtenir le diplôme cadre de santé pour accéder à des fonctions managériales.

Validation

- Évaluations écrites de connaissances.
- Études de cas.
- Travaux pratiques.
- Mémoire de fin d'études (clínicat).

Intervenants

Formateurs permanents, intervenant extérieurs, experts dans les différents domaines de la formation.